



SDEG 16

**Syndicat Départemental
d'Électricité et de Gaz
de la Charente**

Maître Gwendoline HEBRAS - GH Notaire
2 rue de la Maladrie
16350 CHAMPAGNE MOUTON

Angoulême, le 23 avril 2024

Identification de la demande :

Commune : AUSSAC-VADALLE

Demandeur (le cas échéant) : Maître Gwendoline HEBRAS - GH Notaire

Situation de la parcelle : Le Bourg

Identification de la parcelle (section et n°) : E 150

N° de CU ou PC (le cas échéant) : CU 01602424X0010

N° de dossier SDEG 16 : 2024-AE-252-BR

Suivi par : Sandrine LIVERTOUT et Romuald BOSQUET

Objet : branchement électrique

Maître,

Suite à votre demande d'alimentation en électricité citée en référence, et après vérification, il a été constaté l'existence d'un réseau basse tension à proximité de cette unité foncière, l'alimentation relève donc d'un branchement.

Il conviendra que vous fassiez votre demande de « compteur » auprès de l'opérateur de votre choix.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de mes sentiments distingués.

La Directrice Générale des Services,



Laure GAUTHIER

AUSSAC-VADALLE
CU 016 024 24 X0010

SDEG 16

